

COMMUNIQUE DE PRESSE

2 décembre 2025

LA FNMR DEMANDE DE NOUVEAU LA SUPPRESSION DE L'ARTICLE 24 DU PLFSS 2026 ET LE RETRAIT DES MESURES D'ECONOMIES D'EXCEPTION IMPOSEES

Paris, le 2 décembre 2025. À l'heure où le PLFSS revient en seconde lecture à l'Assemblée nationale, les médecins radiologues libéraux prennent acte de l'évolution de la position du gouvernement sur l'article 24, **dont ils dénoncent** depuis des semaines les effets délétères pour l'accès aux soins radiologiques des patients.

Néanmoins, ces avancées sont insuffisantes. Le cadre flou de l'observatoire de la rentabilité évoqué par le gouvernement et la possibilité pour un arbitre d'imposer les baisses tarifaires contreviennent toujours à l'esprit des négociations conventionnelles. **La FNMR souligne également que le maintien** des mesures d'économies d'exception imposées à la radiologie, sans aucune renégociation préalable, met directement en péril l'équilibre et la pérennité de l'imagerie médicale libérale.

La FNMR demande donc de nouveau la suppression pure et simple de l'article 24 et la suspension des mesures tarifaires imposées le 5 novembre de façon brutale.

La FNMR maintient sa volonté de s'associer au mouvement des médecins libéraux du 5 au 15 janvier 2026.

Après le retrait de l'article 24 et la suspension des mesures d'économies d'exception imposées à la radiologie, **la FNMR se déclare prête à revenir autour de la table de négociation** afin de coconstruire un plan triennal fondé sur la pertinence, la qualité des soins, et la stabilité des modèles économiques et de santé.

La radiologie libérale et la médecine libérale ne peuvent pas servir de variable d'ajustement d'un compromis pour obtenir un vote par les députés.

Le Dr Jean-Philippe MASSON, Président de la FNMR, se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.

Contact presse: info@fnmr.org 01.53.59.34.07.



À propos de la FNMR - La Fédération Nationale des Médecins Radiologues (FNMR) représente plus de 4 000 radiologues libéraux (30 000 collaborateurs), au cœur d'un réseau de 7 776 médecins dans toute la France. Les radiologues assurent chaque année près de 80 millions d'actes (radiographie, échographie, scanner, IRM, imagerie interventionnelle), jouant un rôle central dans la chaîne de soins : diagnostic, dépistage, thérapeutique et suivi.

Grâce à leur expertise et à leurs investissements constants, les cabinets d'imagerie garantissent un accès rapide et de qualité à une médecine moderne et innovante.